

## MAIRIE

1597, Route de Cuiseaux

71480 LE MIROIR

Tél : 03 85 76 71 32

Fax : 03 85 72 56 86

[mairie.miroir147@orange.fr](mailto:mairie.miroir147@orange.fr)

# Conseil municipal de Le Miroir

## Compte-rendu de la réunion du 29 mars 2019

Jean-Paul RAVASSARD	Présent	Jean-Claude HUMBERT	Présent	Muriel BUISSON	Présente
Stéphanie GONNOD	Présente	Edithe BOULLY	Excusée	Romain RODOT	Présent
Jean-Paul MOISSONNIER	Présent	Frédéric ROUSSEL	Présent	Lydie PERRIN	Excusée
Pierre HANSEL-CLEMARON	Excusé	Mikaël BOUDET	Présent	David JAILLET	Présent
Thierry BOUDIER	Présent				

***Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 22 février 2019.***

M. Pierre HANSEL-CLEMARON a donné pouvoir à Mme Stéphanie GONNOD.

### **1 – Avancement des travaux :**

- Panneaux pour annonce des manifestations : Le conseil municipal valide l'implantation des panneaux à l'entrée de la commune dans le sens Cuiseaux Louhans et route de Dommartin vers l'entrée de la salle polyvalente

### **2 – Budget 2019**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité d'adopter les propositions de budget :

- Communal
- Lotissement
- Multiple rural

### **3 – Taxes locales**

Les taux actuels sont les suivants

- ✓ Taxe habitation : 14,58 %
- ✓ Taxe foncière (bâti) : 17,67 %
- ✓ Taxe foncière (non bâti) : 38,79%

Les bases d'imposition ayant augmentées de 2.2 %, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas augmenter ces taxes.

### **4 – Devis**

Le conseil municipal accepte les devis :

- Atelier de restauration Chloé PEDOUSSAUD : 3115 € HT, pour la restauration du cadastre de 1824.
- VIDAL-GEOFFROY : 2838 € HT, pour la pose d'une échelle à crinoline pour l'accès au clocher de l'église
- VIDAL-GEOFFROY : 984 € HT, pour la pose d'un garde-corps sur la plateforme d'accès au clocher de l'église
- ONF : 2142,03 € HT, pour des travaux sylvicoles dans les bois communaux.

Le conseil municipal diffère les devis :

- Gaz services : 3026,91 € HT, pour le remplacement d'une chaudière dans un logement communal. D'autres avis seront demandés.
- Romain PETIOT : 16338,25 € HT, pour la sécurisation de l'accès à l'école.

## **5 – Amortissement**

Suite à l'achat de l'aérogommeuse en 2018, le conseil municipal accepte un amortissement sur 5 ans à raison de 334,24 € par an au chapitre 040.

## **6 – Demande de subventions pour investissement 2019**

Le conseil municipal autorise le maire à solliciter certaines subventions :

- Chemin piéton lotissement du champ du chêne : subvention « amendes de police »
- Reliure registres état-civil et restauration cadastre : subvention du conseil départemental
- Sécurisation de l'accès à l'école : inscription dans le cadre de l'appel à projet pour l'obtention de fonds interministériels de prévention de la délinquance.

## **7 – Mise en non-valeur**

Le conseil municipal accepte la mise en non-valeur d'une dette de 393,67 €.

## **8 – RODP 2019 pour l'opérateur Orange**

Le conseil municipal accepte le versement, au titre de la contribution 2019 au Fonds de Mutualisation Télécom (FMT), géré par le SYDESL, de la somme de 1976,80 € équivalente au produit total de la RODP due par les opérateurs de télécommunication au cours de l'année 2018.

## **9 – Gestion des logements**

Suite aux difficultés liées à la gestion administrative des logements communaux, le conseil municipal

Accepte la mise en gestion de ces logements auprès d'un prestataire externe.

Après mise en concurrence, la proposition la plus intéressante émane de l'agence immobilière sociale SOLIHA : 5,76 % des loyers encaissés + 227 € pour un T1, 278 € pour T2 ou T3, 300 € pour un T4 et plus (pour locataire et propriétaire) + possibilité d'assurance gratuite garantissant jusqu'à 36 mois d'impayés de loyers (frais de dossier 60 €).

Les prestations proposées sont : Détermination du loyer, recherche et sélection du locataire, rédaction du bail, état des lieux, gestion des réparations locatives, révision des loyers, vérification du contrat d'assurance et entretien chaudière, information départ locataire et remise en location.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la mise en gestion externalisée de nos logements et donne un avis favorable à la proposition de SOLIHA.

## **10 – Extinction nocturne de l'éclairage public**

Suite à une simulation du SYDESL concernant l'extinction de l'éclairage public sur une partie de la

nuit, le conseil municipal :

- donne un avis favorable à la mise en œuvre de la coupure nocturne de l'éclairage public
- décide la mise en œuvre cette coupure sur la tranche horaire de 23h à 5h
- décide de maintenir l'éclairage public le dans la nuit du samedi à dimanche
- décide de mettre cette mesure en place à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019, après information de la population.

## **11 – Demande de subventions**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 1500 € à la cantine scolaire afin de résorber son déficit

## **12 – Vente d'une parcelle de terrain**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de donner un avis favorable à la vente d'un terrain de 813 m<sup>2</sup> sur le site du lotissement du Champ du Chêne pour un prix de 20325 € TTC

## **13 – Informations diverses**

- **Aménagement des espaces publics :**  
Présentation de l'étude de l'ATD le 12 avril à 20h30.
- **Défibrillateur pour SIVU :**  
Le défibrillateur a été mis à disposition de nos pompiers le 07 mars 2019.
- **Noms des habitants :**  
Discussion lors de la réunion du 12 avril des modalités permettant aux administrés de choisir leur nom.
- **Lettre municipale :**  
Une lettre municipale sera diffusée en avril
- **Elections européennes :**  
Elles auront lieu le 26 mai 2019. La commission de contrôle devra donc se réunir entre le 2 et le 5 mai 2019. Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00.
- **Reprise secrétaire :**  
Reprise de service le 29 avril 2019, à temps partiel, à 80 %.

## **14 – Comptes rendus divers**

- **Réunion du bureau communautaire du 27 mars 2019 :**
  - ✓ Intervention de Mme UNTERMAIER, députée, au sujet du projet de parc naturel régional.
  - ✓ Attribution du marché pour les travaux sur le réseau d'eau potable à l'entreprise PIQUAND
  - ✓ Modifications sur le marché de la piscine de Cuiseaux
  - ✓ Renouvellement de la convention de déversement des eaux usées de l'entreprise PRODIA.
  - ✓ Renouvellement de la convention d'occupation précaire d'un local pour l'Ostéopathe de Varennes.
  - ✓ Renouvellement d'un contrat de prêt pour un studio situé à la maison de santé de Varennes pour les professionnels de santé.
  - ✓ Avenant bail commercial entre Pôle emploi et BLI
  - ✓ Modifications au tableau des effectifs

- **PLU :**  
Les réunions « diagnostic » ainsi que les ateliers agricoles ont été effectués.  
Prochaine réunion : présentation de la phase de diagnostic aux Personnes Publiques Associées (prévue mi-avril).
  
- **Réunion sécurité routière du 29 mars 2019 :**  
Depuis le début de l'année, 99 accidents qui ont occasionné 9 décès et 120 blessés.  
15 % de délinquants routiers.  
Enquête sur le site de Bresse Initiative pour les habitudes de trajet de travail.  
Communication à faire sur la sécurité routière à exploiter au niveau du CCAS pour mettre une ou deux actions en place cette année.
  
- **Conseil d'école du 05 mars 2019 :**
  - ✓ Pour la rentrée 2019, les effectifs restent stables (Prévision de 97 élèves sur le RPI)
  - ✓ Axes retenus pour le projet d'école : Apprendre et réussir (devenir acteur de ses apprentissages, adapter les apprentissages) / Garantir le bien-être (des élèves entre pairs, les relations avec les parents) / Investir son avenir (projets en lien avec la culture).
  - ✓ Aides pédagogiques complémentaires (APC) mises en place pour tous les niveaux.
  - ✓ Educonnect : mise en place d'un service en ligne (Livret scolaire unique numérique) accessible sur Internet à l'intention des parents.
  - ✓ Classroom : Application numérique expérimentée pour la classe de CE1-CE2. Il s'agit d'un cahier de liaison numérique où il est possible de prendre connaissance des informations liées à l'école, de signaler l'absence de son enfant, de prendre rendez-vous avec l'enseignant ou encore de consulter les devoirs.
  - ✓ Sortie piscine à Cuiseaux : les enseignants recherchent des parents possédant l'agrément permettant d'encadrer les élèves à la piscine ou des parents souhaitant passer cet agrément.
  - ✓ Absences et retards : les enseignants rappellent le règlement intérieur qui stipule que toute absence ou retard doit impérativement être signalé.

## **15 – Agenda**

- Date des prochaines réunions :
  - ✓ 12 avril à 20h30.